

Angles Magazine

Le mag de votre ville...

JUIN 2015

Travaux de l'église

Notre-Dame des Anges Page 9

La crypte



Page 5 :
DOSSIER : Finances



Page 8 :
La Rivoire 3



Page 10 :
Travaux de voirie



Pages 3 et 4

ASSOCIATIONS

Page 5

FINANCES

Pages 6 et 7

EN BREF

Pages 8 à 10

RETOUR EN IMAGES

Pages 11 à 12

BON A SAVOIR

Page 13

ETAT CIVIL TRIBUNE

Pages 14 et 15

PRATIQUE

- Environnement
- Recrutement
- Contacts et adresses utiles

Page 16

AGENDA

N°4

JUIN 2015

Angles Magazine

Directeur de la publication :
Joël MONVOISIN

Rédactrice en chef :
Françoise JOUANE

Rédaction :
Laurence BATEAU, Gérard BACHELET,
Frédéric RAZAT, Richard HUNAUT.

Crédit photos :
Mairie et Service Municipal du Tourisme, Didier LENAERS

Conception et Réalisation : Aunis Création

Tirage : 1600 exemplaires



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Ce document a été réalisé par la Mairie d'Angles, tous droits réservés, reproduction interdite sans autorisation écrite.

Angles Magazine est édité par le service Communication de la Mairie d'Angles
Distribution réalisée par les bénévoles du SMT (Service Municipal du Tourisme)

Les coordonnées de la mairie :
5, rue de la Garde - 85750 Angles
Tél. 02 51 97 52 24
Fax 02 51 97 50 73
E-mail : mairie@angles.fr
Informations ou questions sur :
www.angles.fr



Chères Angloises, Chers Anglois,

Lorsque vous recevrez ce numéro du «mag municipal», la saison estivale sera déjà entamée et les BENEVOLES seront en train de finaliser leurs interventions à venir au sein des nombreuses associations angloises ayant à cœur de participer à l'accueil des touristes en contribuant aux diverses manifestations organisées.

Je veux profiter de l'occasion qui m'est ainsi donnée pour rappeler que, contrairement à ce que certains prétendent, le BENEVOLAT n'est pas mort et que, notamment dans notre commune, il est souvent très présent. C'est ainsi que :

- au sein du Service Municipal du Tourisme une équipe d'une quinzaine de personnes se charge de la distribution de notre magazine, ou encore de notes d'information de la mairie, de flyers sur les marchés pour annoncer les manifestations locales mais participe aussi à la mise en œuvre des activités gérées par le SMT;
 - à l'intérieur même des associations, nombreux sont ceux qui s'évertuent pour toujours apporter plus aux autres membres en mettant sur pied qui des voyages, qui des lotos ou des concours de belotes;
 - lors de l'appel lancé récemment par la mairie, plus d'une trentaine de personnes a fait acte de candidature pour se mettre à disposition des équipes de secours si nous étions amenés à déclencher le PCS (Plan Communal de Secours);
 - au printemps, une équipe de volontaires constituée de membres de plusieurs associations a procédé à la rénovation de la salle de l'Amitié;
 - récemment, un Anglois a tenu à me faire part des initiatives qu'il avait prises pour nettoyer les abords de la Tour de Moricq ou encore nettoyer un placard de la commune car il devenait difficile de lire au travers de son vitrage;
 - fin 2014, une association a remis en état deux monuments funéraires;
 - régulièrement, des personnes rendent visite aux pensionnaires de l'EHPAD ou encore à des personnes seules ou dans le besoin;
 - régulièrement, des personnes donnent de leur temps pour participer à l'épicerie solidaire ou distribuer les effets proposés par le Secours Catholique ;
 - lors de la mise en place des TAP (temps d'accueil périscolaire), des retraités ont souhaité faire partager leur connaissance en matière d'animation.
- mais bien d'autres, aussi, agissent dans la plus grande discrétion avec autant d'efficacité. Il n'est pas rare, non plus, que lors de mes permanences, je reçoive des personnes, qui arrivées à l'heure de la retraite, cherchent à se rendre utiles et à faire quelque chose pour autrui. Certains se montrent disponibles pour apporter :
- de l'aide à la rédaction d'un CV;
 - des conseils pour faire valider les acquis de l'expérience (VAE);
 - des conseils pour apprendre à mieux gérer son budget.

A chaque fois, elles sont dirigées vers les organismes ou associations où elles pourront se mettre à la disposition des autres.

Tout cela contribue au bien vivre à l'intérieur de notre village mais bien d'autres actions pourraient encore être conduites par d'autres bénévoles ou les mêmes. Par exemple, pourquoi ne pas imaginer :

- que certains acceptent de prendre en charge le fleurissement d'un rond point dans leur quartier, les fleurs pourraient, éventuellement, être fournies par la commune ;
- que d'autres dont les enfants fréquentent le club de football se chargent de la préparation du terrain la veille des rencontres, cela libérerait les agents municipaux qui pourraient se consacrer à d'autres tâches parfois délaissées ;
- etc...

Je ne peux pas oublier, non plus, que la période qui s'ouvre sera propice aux fêtes de quartier.

A cette occasion, encore, les BENEVOLES sauront faire preuve d'imagination pour permettre à leurs voisins de passer un agréable moment mais aussi souvent pour apprendre à mieux se connaître. Si vous nous adressez des photographies de ces rencontres, nous pourrions nous en faire l'écho dans un prochain numéro de votre magazine.

Je souhaite à tous un bel et bon été ! ■

Votre maire,
**Joël
MONVOISIN**





Anciens d'AFN

Créée en 1974, notre amicale, sous forme d'association loi 1901 n'est adhérente à aucune fédération. Nous sommes 51 membres cotisants ayant participé aux combats ou au maintien de l'ordre en Afrique du Nord. Nous accueillons, avec nous, 13 dames veuves, comme membres honoraires, sans cotisation. Nous participons aux différentes cérémonies commémoratives communales avec notre drapeau. Depuis deux ans, nous avons le plaisir de nous retrouver trois fois dans l'année:

- Au mois de Février, pour notre assemblée générale avec repas animé, salle de la Détente.

- Le 6 Juin 2015, pour notre méchoui, terrain de la Chenillée, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse.

- Le 10 Septembre 2015, pour notre voyage d'une journée, dans le Golfe du Morbihan, déjeuner sur l'île d'Arz et après-midi visite de l'île aux Moines. ■

Contact Pour les Anciens d'AFN désireux de nous rejoindre.
02 51 97 50 06, Président : Roger MORIN

Au fil d'Angles



Au Fil d'Angles rime avec patchwork traditionnel

Les lundis et mercredis après-midis de 14 à 18 h nous sommes une douzaine à nous retrouver autour d'une même passion : les travaux d'aiguilles et plus particulièrement le patchwork. Annie Vanthuyne présidente et animatrice bénévole anime cet atelier avec beaucoup de savoir-faire. Nous faisons du patchwork traditionnel entièrement fait à la main. De l'appliqué, du piécé, du crazy, du jardin de grand-mère, du sashiko, de la couture sur papier et bien d'autres techniques y sont enseignées. La prochaine exposition que nous organisons aura lieu du 23 au 29 Juillet 2015, Salle du Champ de Foire à l'Office de Tourisme d'Angles. En fin d'année nous participerons à plusieurs marchés de Noël dont celui d'Angles. ■

Contact 06 37 17 49 92 - au.fil.dangles@gmail.com
<http://aufildangles.blogspot.fr/>

Patch'Passion

Nous voici de nouveau au printemps et toutes les adhérentes pensent déjà à la nouvelle exposition de 2016. Nous voici dans les catalogues, les choix de tissus et les idées vont bon train. Des journées entières sont programmées à cet effet. L'association PATCH PASSION a déménagé. Nous voici désormais juste à gauche de la bibliothèque dans la maison avec le jardinet dénommée «Salles des Créateurs». Toutes à nos aiguilles les filles... ■

Contact Anne-Marie GARAND-LOUCHARD - Tél: 06.10.18.87.49



La Chanterelle



Notre association comprend toujours une trentaine de choristes (femmes et hommes), pour se retrouver chaque lundi à la salle de l'amitié. Les chants sont plutôt contemporains. Nous allons rencontrer les résidents de l'EHPAD d'Angles pour les anniversaires (les centenaires) et aussi au Foyer d'Avrillé et de Jard à leur demande. Ces rencontres se clôturent par un goûter aux côtés de nos Aînés. Nous participons aussi aux fêtes patriotiques en chantant «la Marseillaise», «le Chant du Départ», «le Chant du Partisan».... Nous organisons deux concerts par an : celui de Noël au bénéfice du Téléthon et celui du printemps qui a eu lieu cette année le 26 Avril, en faveur d'Atout Cœur, pour soutenir la recherche en cardiologie. Michelle, notre chef de chœur nous manage avec dextérité, et Christian nous accompagne au moment des concerts. ■

Contact
Denise Lachambre : 02.51.97.50.39 - denise.lachambre@wanadoo.fr
Secrétaire : mpguston@gmx.fr

Société de chasse

La société de chasse d'Angles en quelques mots : C'est une société composée de 76 chasseurs qui, avec le soutien de nombreux bénévoles, œuvre pour l'image de la chasse :

- sorties des écoles communales : plus de 100 enfants sur deux ans (plantations de plus de 500 arbres, sortie sur les oiseaux du Marais, sortie sur l'apiculture et le rôle des abeilles avec un exploitant, M. Marc Sire).

- une aide financière pour les sorties scolaires.

Nous organisons aussi de nombreuses manifestations, comme la pêche à la truite, un ball-trap (les 25 et 26 Juillet sur la commune de Saint Benoit), le repas du 14 Juillet au Champ de Foire, et un vide greniers début Août. Mais aussi le banquet des chasseurs à la Tour de Morigq. Implication aussi sur le terrain avec une gestion des espèces nuisibles comme le renard (16 de prélevés sur la commune cette année) et un prélèvement, pour notre société de chasse uniquement, de plus de 1560 ragondins et rats musqués. Ces deux espèces font l'objet d'une constante régulation de la part des chasseurs et des piégeurs bénévoles pour endiguer les dégâts au monde agricole. Nous venons d'acquiescer une cage à corbeaux de grande dimension pour déplacer sur la commune en plus du tir des corvidés qui font de gros dégâts sur les cultures. Implication aussi dans le patrimoine puisque, depuis des années, les chasseurs restaurent l'Octroi de Morigq, lieu historique qui attend maintenant son escalier intérieur et le sablage extérieur. Une belle récompense a été accordée à notre société avec le prix de l'innovation et un chèque de 1000€ pour les efforts fournis, ce qui encourage les bénévoles dans le travail déjà effectué et à poursuivre. Les chasseurs sont des acteurs incontournables de nos territoires, gestionnaires impliqués, nous sommes les vrais écologistes de terrain, pas comme certains qui se revendiquent mais qui ne font rien pour l'environnement. ■

Contact Syndicat de Chasse d'Angles - Perroy Pierre
Tél : 06.87.33.54.90 - pierreperry@orange.fr

Peindre à Angles

Voilà déjà 9 ans que notre association participe à la vie de notre commune. Nous sommes une vingtaine de peintres qui nous réunissons deux après-midis par semaine, le mardi et le vendredi, salle de l'Amitié. Nous participons avec succès à des concours, nous participons à différentes manifestations en Vendée. Pour nos prochaines animations, nous vous proposons : du Jeudi 9 au Mercredi 15 Juillet avec nocturne le 14 Juillet, exposition d'œuvres des peintres de l'association à la salle du Champ de Foire. Le Mardi 4 Août, 7^{ème} édition de la FÊTE des PEINTRES organisée par notre association. Exposition dans les rues du centre ville par une cinquantaine de peintres et sculpteurs qui pour votre plaisir vous feront des démonstrations. Notre invité d'honneur sera Mr NAJEAN de Rocheservière. Ses sculptures seront exposées dans notre magnifique église. Tout le mois de septembre, vous retrouverez nos œuvres à l'office de tourisme de Longeville sur mer. Nous sommes également en exposition permanente dans le hall d'accueil de notre mairie. Notre souhait, vous faire partager notre passion ! ■

Contact Catherine MASSON 02 51 97 58 29



Ti Chou Tit'Rose



Vendredi 3 Avril, à l'occasion des fêtes de Pâques, une quarantaine d'enfants accompagnée de leurs assistantes maternelles de l'Association «Ti Chou Tit'Rose», s'était donnée rendez-vous comme tous les ans, au jardin du centre périscolaire d'Angles pour aller à la chasse aux œufs. Chacun avait apporté le petit panier confectionné pour l'occasion avec son assistante maternelle. La récolte fut particulièrement bonne au vu des paniers bien remplis d'œufs multicolores. ■



Tennis Anglois

Tournoi d'été organisé par le TC ANGLAIS

Le Tournoi 2015 se déroulera du 10 au 25 Juillet. Ce tournoi homologué est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis.

Saison 2015/2016 : Adhésions à partir de Septembre 2015.

Inscriptions

Patrick PLAIDEAU

16 Rue des Caves - 85750 ANGLAIS - tél. : 02 51 97 55 73

Gérard GROUÏ

8 Impasse des Tournesols - 85750 ANGLAIS - tél. : 02 51 30 89 88

Ping-Pong Anglois

La saison sportive 2014-2015 qui vient de s'achever nous a permis d'assister à des rencontres de haut niveau opposant notre équipe première à ses adversaires de poule, en division régionale. Et ce n'est qu'à l'issue de l'avant-dernière journée de compétition que nos espoirs de monter en division supérieure furent contrariés par une défaite contre le futur promu. Nous devons alors nous contenter d'une très honorable troisième place, nous confortant cependant à ce niveau. Notons la présence dans cette équipe du jeune Alexis, minime, qui joue en Nationale 2 en individuels ! D'autre part, trois autres équipes seniors furent engagées en division départementale et s'y comportèrent de belle manière, jouant parfois les premiers rôles sans toutefois pouvoir prétendre accéder aux podiums. Cette satisfaction revint finalement à nos cadets-juniors qui terminèrent premiers de leur poule, sans perdre une rencontre, ce qui leur vaudra de rencontrer les meilleurs de leur catégorie lors de la journée des titres qui désignera prochainement l'équipe championne de Vendée... Ces résultats satisfaisants, dus aux progrès réalisés par de nombreux joueurs et au travail effectué par notre entraîneur, nous permettent d'entrevoir un avenir sportif prometteur. Mais l'esprit compétiteur n'est pas l'unique critère d'adhésion à notre association, et de nombreux adhérents nous rejoignent pour se distraire et entretenir leur vivacité et leurs réflexes, ceci à tout âge, le bon esprit régnant au sein de notre club nous permettant de concilier ces différentes motivations. Nous ne manquons pas, d'ailleurs, de nous réunir dans la bonne humeur dès qu'une occasion se présente. Aussi n'hésitez pas à venir taper avec nous dans la petite balle à l'espace de la Détente, le mardi et le vendredi, à partir de 19 heures. Nous vous y accueillerons avec plaisir et cela nous permettra de vous présenter plus précisément nos activités. Nos raquettes vous attendent si vous n'en possédez pas. ■

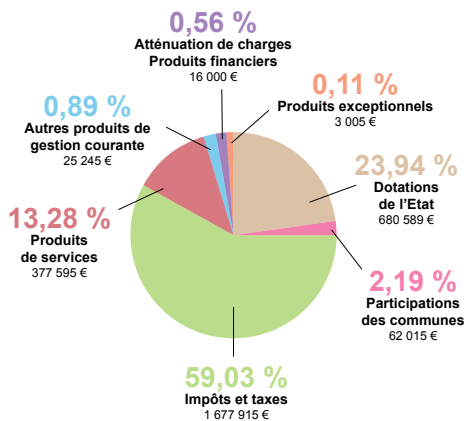
Contact Notre président, Gérard Perruchon, au 06.70.00.49.08.





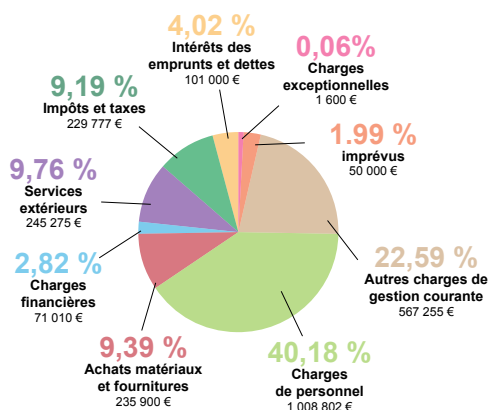
Fonctionnement :

Recettes : 2 842 364 €



Les taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) ont augmenté chacune de 0.5%.

Dépenses réelles : 2 510 619 €



Excédent de fonctionnement : 331 745 €

Endettement :

au 1^{er} janvier 2015

1016.40 €
par habitant

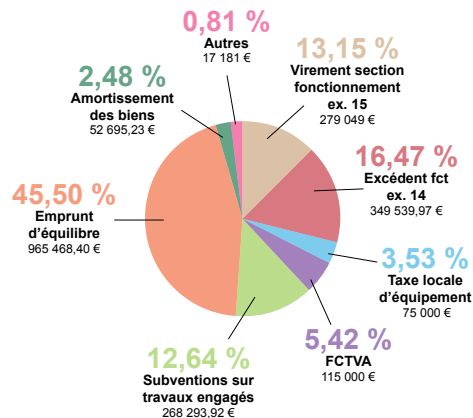
(base 2 539 habitants)



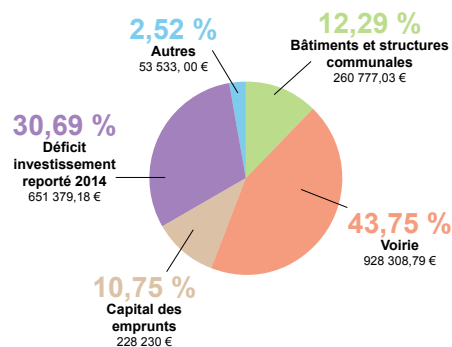
Budget détaillé sur :
www.angles.fr
rubrique «vie municipale»

Investissement :

Recettes : 2 122 228 €



Dépenses : 2 122 228 €



Principaux investissements envisagés en 2015 :

Voirie

- Travaux sur le réseau d'éclairage
- Réhabilitation de la 2^{ème} partie de la rue du Chemin de Fer
- Aménagement du carrefour rues de la Brime et Réaumur avec réfection mur de soutènement
- Empierrement chemin des faux
- Réhabilitation piste cyclable «Les Boucles du Lay»
- Point à temps
- Recomplètement signalétique

Bâtiments et structures communales

- Travaux de sécurité sur l'église
- Remise en état toiture secours catholique
- Poursuite études sur pôle Mairie / Ecole / Restaurant Scolaire
- Etude sur accessibilité des bâtiments

Modification du POS

Lancement PLU ou PLUi

Grande braderie du secours catholique :

Le Secours catholique d'Angles organise une grande braderie ouverte à tous le Samedi 6 Juin de 10h à 17h à la salle de la Détente. Vous y trouverez des vêtements enfants et adultes mais aussi de la vaisselle, du linge de maison, des jouets et des livres. Les enfants pourront participer à des jeux, à la pêche à la ligne, écouter des histoires et même se faire maquiller. Des pâtisseries et des boissons vous seront proposées tout au long de la journée.

Nouveaux services à Angles :

- Mme SAINT PRIVE et Mme LEMERCIER, deux jeunes Angloises ayant une vision commune du soin se sont associées pour ouvrir un cabinet d'Infirmières libérales en centre bourg, 4 Place de l'Eglise.

Ouverture depuis le Lundi 18 Mai 2015.

Tous soins infirmiers.

Permanence au cabinet du Lundi au Vendredi de 7h30 à 8h30.

Visites à domicile 7/7

Contact Tel 02 51 56 89 94 - www.infirmiere-angles.fr

- En Janvier 2015, une nouvelle entreprise a vu le jour sur notre commune, «ANGLES JARDIN SERVICES» s'occupant de la conception et de l'entretien de jardins,

Après une première expérience de 8 ans auprès de particuliers, M. JAMENOT, gérant et Mme GOUFFIE, co-exploitante ont décidé de sauter la pas en réalisant leur projet d'entrepreneurs.

Contact uniquement par téléphone : 06 89 68 29 88

Mail : ajs85@orange.fr. Déplacements sur site. Devis gratuits. *(Services à la personne donnant droit à 50 % de réduction au niveau des impôts).

Fête des Jardins :

Une première édition prometteuse

Le temps d'un week-end, les 11 et 12 Avril, le jardin et l'environnement étaient mis à l'honneur à Angles. Sur 2 jours, des rendez-vous pour petits et grands ont été programmés. C'est ainsi qu'une trentaine d'enfants a participé à une projection du film d'animation sensibilisant à l'environnement : «LE LORAX». Tous ont été satisfaits par le choix du film sélectionné par le conseil municipal des enfants. Le dimanche, de nombreuses personnes ont profité du vide jardin pour faire quelques achats de plantes. L'après-midi, une conférence sur la biodiversité et un atelier gîtes à insectes sont venus compléter les animations ! Rendez-vous donné pour 2016 !

Fête du sport :

Retenez bien cette date : Samedi 20 Juin 2015

La municipalité organise en collaboration avec 11 associations sportives angloises la 1^{ère} Fête du Sport. A cette occasion, un challenge individuel est proposé aux petits et grands, dans et autour des installations sportives de «La Chenillée». Le principe consiste à effectuer pour chaque sport proposé, une activité de quelques minutes avec attribution de points. Un passeport vous sera remis gratuitement afin de noter vos performances et un lot de participation vous sera offert. A l'issue de ces mini-compétitions, les meilleurs, par catégorie d'âge, se verront récompensés lors d'une cérémonie en fin d'après-midi. Nous honorerons aussi, sur proposition de chaque association participante, un sportif ou un dirigeant méritant pour la saison écoulée et nous lui remettrons le trophée de la ville d'Angles. Venez nombreux ! En participant à cette manifestation vous pourrez dans une ambiance conviviale, tester votre habilité, votre force et peut-être découvrir des activités sportives angloises que vous ne connaissiez pas.

Fête de la musique :

Comme tous les ans pour cette occasion, seule la Chanterelle Angloise, toujours fidèle et prête à donner de la voix, se produira lors d'un concert en plein air Dimanche 21 Juin à 19h, Clos du Champ de Foire. Nous regrettons, néanmoins, n'avoir reçu aucune réponse à notre appel aux talents cachés pour participer à cette fête de la musique...mais il n'est pas trop tard !

Fête des voisins :

Si cela vous dit : nous proposons à tous ceux qui vont organiser une fête des voisins ou repas de quartier de nous adresser un texte de quelques lignes avec une photo relatant le déroulement de cette journée afin d'en faire l'écho dans notre prochain bulletin qui paraîtra début Novembre.

Petit rappel texte à adresser sous word et photo sous jpg (originale uniquement) à f.jouane@orange.fr avant le 25 Août 2015.

Une jeune anglaise récompensée :

Félicitations à Céline NICOLAIZEAU, jeune Anglaise d'à peine 18 ans, en 2^{ème} année d'apprentissage au CFA Notre Dame du Roc à la Roche sur Yon en catégorie «métiers du pressing». Coup de chapeau en effet à Céline qui a obtenu le 22 Janvier la médaille d'or départementale puis la médaille d'or régionale le 1^{er} Avril. Forte de ses bons résultats elle se présentera au concours national en Juin 2015, soutenue et encouragée par son employeur et maître de stage, Mme Nolween Lemouari du Pressing de l'Atlantique à La Tranche sur Mer. D'ores et déjà nous lui souhaitons bonne chance et attendons les résultats !!

Remise de la carte d'électeur :

Le Jeudi 5 Mars 2015 lors d'une cérémonie officielle dans la salle du Conseil Municipal, Maxence KLONOWSKI et Yoann GUIET, deux des dix jeunes Anglois nouveaux électeurs potentiels cette année, ont reçu leur carte d'électeur et leur livret du citoyen. A cette occasion, au nom de Monsieur le Maire, excusé, Michel KAUFFMANN Adjoint aux affaires scolaires et chargé de la Citoyenneté accompagné des Adjoints, Michel CAILLIEZ, Yvette CROS et Françoise JOUANE, a rappelé l'importance des valeurs citoyennes et particulièrement celle du droit de vote. «Recevoir sa carte d'électeur est un moment important dans la vie de chacun d'entre nous et voter est un droit dont il faut user.» Les tragiques événements du mois de Janvier, ont montré combien la démocratie et la liberté d'expression devaient être défendues.

Raid Multisports en Guyane :

Samuel CREPELLIERE et Romain MONTERO, jeunes Anglois, élèves de terminale au Lycée Atlantique de Luçon, ont participé au championnat de France de Raid multisports UNSS du 21 au 29 Mars en Guyane. Au programme notamment du canoë, de la course à pied, du VTT, de la course d'orientation et du tir à l'arc. Une végétation équatoriale, un climat particulièrement humide et une forte chaleur n'ont pas freiné nos deux sportifs et leurs deux co-équipiers, Romain RIVALAND et Lou JAULIN. Au classement final, ils terminent 23^{ème} sur 49 réalisant une très belle performance compte tenu de l'environnement local. Ils sont revenus très fiers d'avoir su aller au delà d'eux-mêmes. Leur séjour s'est terminé par une visite aux îles du Salut, célèbres pour avoir vu y séjourner le Capitaine Dreyfus. Ils ont pu également assister à un tir de fusée Soyouz sur la base spatiale de Kourou. L'équipe municipale se félicite d'avoir aidé, par le biais d'une participation financière, au déplacement de ces jeunes ambassadeurs de la Vendée.

Porte ouverte à l'école publique «Le Dauphin Bleu» :

Samedi 28 Mars, le Directeur, Mr Bocquené et son équipe, avaient convié parents et élus à la traditionnelle porte ouverte de l'école. Cela dans le but de permettre à tous de découvrir ou redécouvrir les locaux, les installations numériques de qualité mises à disposition et bien entendu d'échanger avec les enseignants. Ce fut également l'occasion d'admirer les réalisations picturales de tous les enfants de l'école qui par leur richesse et leur inventivité en ont surpris plus d'un et qui cette année avaient comme fil rouge, le projet d'école, un travail sur «La Joconde». Parallèlement, Fabrice De Almeida, Responsable du centre de loisirs, participait avec son équipe d'animateurs à cette porte ouverte en animant un atelier sur le même thème où parents et enfants pouvaient donner libre cours à leur imagination ce dont ils ne se sont pas privés. L'atelier a remporté un tel succès qu'il fallait même jouer des coudes à certains moments pour trouver un coin de table où s'installer. Au fil de la visite, les élus ayant répondu présents à l'invitation ont pu croiser des parents et des enseignants favorisant des échanges et des discussions intéressantes. Pour clore cette journée, Jacky Delaunay, Responsable du restaurant scolaire, avait préparé un buffet particulièrement apprécié tant par les petits que par les grands.

Conseil Municipal des Enfants :

Depuis sa mise en place en Novembre 2014, le Conseil Municipal des Enfants (CME) participe activement à la vie communale. A chaque réunion de la commission, les enfants donnent leur avis et proposent des idées pour leur année de mandature. Que ce soit pour demander un marché de Noël plus long, réaménager l'école ou encore mettre des abris bus supplémentaires dans la commune, les enfants du CME se font les porte paroles des enfants des écoles angloises. Ils ont également eu l'occasion d'apporter de l'aide au Service Municipal du Tourisme, notamment dans le choix de films à projeter lors d'événements sur la commune. C'est ainsi que le 11 Avril, ils ont sélectionné le film «Le Lorax» durant le week-end de la Fête des Jardins. Et ce n'est pas terminé, puisque tout au long de l'année 2015, des projections à destination des familles seront choisies par le CME avant leurs diffusions (programme disponible sur le site touristique anglais).



Transport scolaire 2015-2016 :

Pour l'année 2015/2016, le Conseil Départemental de la Vendée a fixé le droit d'inscription à 121€. Le Conseil Municipal d'Angles a décidé, par délibération en date du 24 Mars 2015, de ne plus participer au financement de ces droits d'inscription qu'à hauteur de 50 %, l'autre partie étant désormais à la charge des familles bénéficiaires. A noter : pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits, gratuité du transport scolaire à compter du 3^{ème} enfant. Cette participation financière sera réclamée lors de la délivrance des cartes scolaires, au cours des semaines 34 et 35, à la mairie d'Angles, bureau du transport scolaire. Rappel : pour la sécurité de tous, le port du gilet jaune est obligatoire pour tous les enfants empruntant le transport scolaire.

Communiqué de la gendarmerie :

Démarchage à domicile

Le groupement de la gendarmerie départementale de la Vendée met en garde contre le démarchage à domicile. De nouveaux faits ont été recensés sur le secteur de Luçon et celui de La Roche-sur-Yon mais aussi sur Angles.

Le mode opératoire varie quelque peu mais la trame du scénario reste la même. Les malfaiteurs usent, souvent en binôme, de fausses qualités (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, etc.) pour s'introduire chez les victimes. Ce n'est pas un prétexte pour les laisser s'introduire dans votre logement, c'est à ce moment-là qu'ils en profitent pour faire un état des lieux ou encore prendre possession d'objets de valeur ou numéraires avant de prendre la fuite.

De nombreuses recommandations permettent aux seniors d'appliquer la plus grande vigilance et de prendre quelques mesures de sûreté élémentaires :

- Soyez vigilant lorsqu'une personne se présente chez vous comme étant policier ou gendarme ; même si cette personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle
- Vérifiez l'identité, même des personnes se prétendant de l'autorité publique, en demandant un numéro de téléphone officiel à appeler, permettant de confirmer son identité
- Si vous avez un doute, ne les laissez pas entrer, faites les patienter et contacter la brigade de gendarmerie dont vous dépendez
- Si vous laissez entrer une personne chez vous, ne la laissez pas seule, ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos objets de valeur et accompagnez la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. La sécurité étant affaire de tous, signalez tous comportements ou passages répétés vous paraissant suspects.

Contact brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez un mail à : prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Encombrants :

Nous avons promis de ramasser les encombrants chez des personnes n'ayant pas la possibilité de le faire. Opération réalisée le Jeudi 23 Avril 2015 avec nos services techniques.

Panneaux affichage libre :

Trois panneaux d'affichage libre existent dorénavant :
- auprès du cimetière (déjà existant)
- à la ville d'Angles près de l'arrêt de bus
- à Moricq près de l'arrêt de bus.
Ces panneaux sont destinés aux associations, aux partis politiques, etc...

Le Frelon Asiatique :

Le frelon asiatique ou Vespa Velutina Nigrithorax a été introduit accidentellement en France au début des années 2000. Depuis, l'espèce a colonisé progressivement l'ensemble du Sud Ouest de la France et est désormais bien installée en Vendée. 1000 nids ont été recensés en Vendée en 2014.

Vespa Velutina est reconnu espèce à caractère invasif et danger sanitaire depuis fin 2012 au titre de la protection de l'abeille. Il fait l'objet d'un suivi particulier.

Les conséquences liées à la présence du frelon asiatique sont des risques pour la santé publique car ses piqûres peuvent être problématiques pour les personnes sensibles.

Si vous êtes en présence d'un nid de frelons asiatiques, de guêpes, d'abeilles, n'intervenez pas vous-même, faites appel à SOS ESSAIM DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES ET DE FRELONS qui intervient sur les nids à hauteur d'homme.

Contact Mr Sire Marc « La Gravelle » 06 62 09 54 74

Le ragondin : rongeur aquatique nuisible.

Le ragondin est une espèce de mammifères de la famille des Myocastoridae, la seule espèce actuelle du genre Myocastor. La capture se pratique à l'aide de cages pièges équipées de gaboulette permettant de libérer les espèces protégées. En 2014, sur le secteur d'Angles, il a été capturé 4739 ragondins et 835 rats musqués.

Informations magazine :



RAPPEL à toutes les associations
angloises ainsi qu'à nos artisans et
commerçants

Ce magazine peut se faire l'écho de votre actualité et des événements que vous pouvez proposer. N'hésitez donc pas à nous contacter, sachant que vos informations devront nous parvenir **avant le 25 Août 2015**, la prochaine parution d'«Angles Magazine» étant programmée pour début Octobre.

Distribution du magazine :

Nous rappelons que le bulletin municipal est distribué par les bénévoles du Service Municipal du Tourisme, uniquement aux résidents principaux inscrits en mairie. Pour les résidents secondaires, ils doivent venir le chercher en mairie.

Afin de faciliter la distribution, nous vous remercions d'apposer le numéro sur votre propriété et de veiller à avoir une boîte aux lettres accessible.



Pour être informé en temps réel de la vie anglaise et selon vos intérêts,

inscrivez-vous à nos newsletters :

- **Actualité de la commune :**

renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet

www.angles.fr/mairie

- **Animations et bons plans :**

renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet

www.tourisme.angles.fr

Les 100 ans d'Alice

Le 23 Février 2015, Mr JOLICOEUR, Directeur de l'EHPAD, avait convié les résidents, le personnel et les élus du CCAS à fêter les 100 ans de Mme Alice FAUCHEUX. Née le 22 Février 1915 dans le Bas Rhin, elle se trouve être la benjamine des centenaires de l'établissement, puisque 4 autres résidentes ont dépassé le centaine : une va avoir 106, une autre 102 et deux autres 101 ans !! La famille de notre centenaire était venue spécialement d'Alsace pour participer à l'évènement ainsi que Mr MONVOISIN, Maire, accompagnée de son épouse, Mme JOUANE, Adjointe aux Affaires Sociales et Vice Présidente du CCAS, Mme VASSEUR et Mr FOUCHARD, élus du CCAS. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et remplie d'émotions avec remise de plusieurs bouquets. Après le discours de Mr JOLICOEUR et l'intervention de Mr le Maire, la chorale d'Angles «La Chanterelle» a interprété une sélection de chants reprise en chœur par la salle. Pour finir, un goûter, très apprécié par les convives, a été proposé et avant que chacun ne se sépare, tous se sont donné rendez-vous dans un an, pour les 101 ans d'Alice. ■



Ordre National du Mérite



Le 18 Avril 2015, s'est tenue à Angles, l'assemblée générale départementale de l'Ordre National du Mérite, elle a réuni 115 membres de cet ordre. Cet évènement a donné lieu à un dépôt de gerbes au monument aux Morts en présence de Frédéric LAVIGNE, directeur de cabinet de M. le Préfet de Vendée, de l'adjoint au Délégué Militaire Départemental, de Mme Sylvaine BULTEAU, députée de Vendée, de Brigitte HYBERT, conseillère départementale, de Michel CHADENEAU, Président de la communauté de communes du Pays Moutierrois. De nombreux Anglois ont assisté à cette cérémonie à laquelle participaient également la section locale UNC-AFN-Soldats de France et la Chanterelle Angloise. ■

Salles des créateurs



Nous avons transformé le logement de la Détente, au N°50 Bis route de la Tranche, en salles pour les associations. Nous les avons nommées «Salles des Créateurs». Une de celles-ci, la plus grande, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour le moment, 3 associations occupent ces salles : «Au plaisir de créer», «Patch Passion», «Club Modélisme Anglois». ■

La Rivoire 3

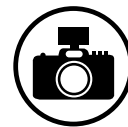
Les logements construits par Vendée Logement à proximité du rond-point de la Dugeonnière viennent d'être livrés. Ils ont été édifiés sur un terrain, propriété du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), situé à l'intérieur du lotissement de la Rivoire 3. Ils deviendront propriété du CCAS à l'issue d'un bail emphytéotique de 45 ans. Dans sa séance du 26 Mars 2015, le Conseil d'Administration du CCAS a fait le choix, par 10 voix pour et une abstention, de confier la gestion en directe de ces 8 logements à Vendée Logement. Cette décision s'explique notamment, par le fait que dans ces conditions, le CCAS n'aura pas :

- à assumer les vacances de logements ;
- à assurer leur entretien ni celui des espaces verts ;
- à supporter les hausses légales de loyer qui auraient très vite généré un déficit de gestion en raison du mode de financement de ces travaux.

Le CCAS a obtenu l'engagement du propriétaire d'être associé à toutes les attributions de logements et qu'une priorité soit accordée aux Anglois.

La voie qui dessert ces logements porte le nom d'Impasse du Soleil. ■

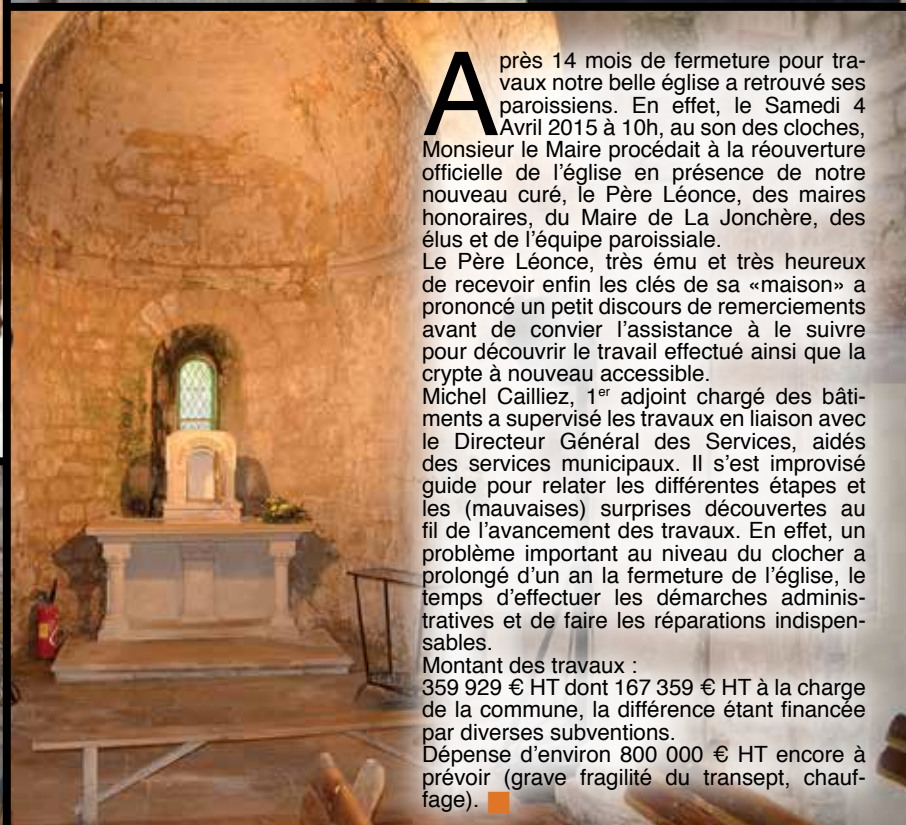




Travaux de l'Eglise Notre-Dame des Anges



La crypte



Après 14 mois de fermeture pour travaux notre belle église a retrouvé ses paroissiens. En effet, le Samedi 4 Avril 2015 à 10h, au son des cloches, Monsieur le Maire procédait à la réouverture officielle de l'église en présence de notre nouveau curé, le Père Léonce, des maires honoraires, du Maire de La Jonchère, des élus et de l'équipe paroissiale.

Le Père Léonce, très ému et très heureux de recevoir enfin les clés de sa «maison» a prononcé un petit discours de remerciements avant de convier l'assistance à le suivre pour découvrir le travail effectué ainsi que la crypte à nouveau accessible.

Michel Cailliez, 1^{er} adjoint chargé des bâtiments a supervisé les travaux en liaison avec le Directeur Général des Services, aidés des services municipaux. Il s'est improvisé guide pour relater les différentes étapes et les (mauvaises) surprises découvertes au fil de l'avancement des travaux. En effet, un problème important au niveau du clocher a prolongé d'un an la fermeture de l'église, le temps d'effectuer les démarches administratives et de faire les réparations indispensables.

Montant des travaux : 359 929 € HT dont 167 359 € HT à la charge de la commune, la différence étant financée par diverses subventions. Dépense d'environ 800 000 € HT encore à prévoir (grave fragilité du transept, chauffage). ■



Travaux de voirie

Rue de La Brime



Le 2 Février 2015, le mur de soutènement de la rue de la Brime s'effondrait. C'est une rue très fréquentée par les bus scolaires et les parents d'élèves. Nous avons entrepris la réparation de ce mur, décidé de prolonger le réseau des eaux usées dans le carrefour, de changer la canalisation de l'eau potable, d'effacer les réseaux électriques et téléphoniques. Le trottoir sera aménagé de l'école privée à la rue Jean Barbot afin de faciliter la montée et la descente des élèves empruntant le bus et sécuriser le déplacement des enfants se rendant au restaurant scolaire. Les travaux vont s'échelonner, par période, jusqu'à la fin de l'année. ■

Sens uniques

Afin de sécuriser certains secteurs de notre commune, nous avons modifié le sens de circulation de certaines rues, à savoir la mise en sens unique de :

- la rue des Acacias
- les rues des Forges, Auguste Gélot, du Dr Pacaud et de la Maratte.
- la Ville d'Angles avec un terre-plein central qui sépare les deux flux de circulation et évite de prendre la rue de la Pinoterie maintenant en sens interdit : coût du terre-plein central : 2001,50 € HT ■



Participation citoyenne



Le 26 Février 2015, M. le Maire a signé avec M. le Préfet de Vendée et le commandant du Groupement de Gendarmerie de Vendée, le protocole «Participation Citoyenne» qui vous avait été annoncé par lettre circulaire distribuée dans vos boîtes à lettres début Janvier 2015. Environ 40 Anglois, soit sensiblement la moitié des volontaires, ont été retenus, pour intégrer le groupe de voisins vigilants chargés de faire connaître à notre Police Municipale les événements sortant de l'ordinaire. Ces personnes, réparties sur la commune, sauront se faire connaître de vous à l'occasion de vos diverses rencontres. Une signalétique appropriée sera mise en place à chacune des entrées de la commune. ■

Repère de crues

Développer la mémoire des inondations

Les repères de crues font partie du patrimoine. La commune d'Angles a été impactée à plusieurs reprises par des épisodes de crues notamment en 1960 et 1983. Afin de garder la mémoire des événements passés, un repère de crues a été installé dans un espace de la commune ayant été inondé. En association avec la commune d'Angles, le Syndicat Mixte du Marais Poitevin Bassin du Lay a effectué un recensement des laisses de crues permettant l'installation d'un repère. Le secteur de Morigcq, inondé à plusieurs reprises, a été retenu pour la pose de ce repère marquant le niveau atteint par la crue de 1960. Cette crue a été la plus importante sur le territoire de la Vendée. Ce repère est facilement accessible et visible de la voie publique, il se situe route du Port, à la hauteur du pont de Morigcq, un panneau d'information sera installé à proximité. ■





Rencontres France Alzheimer :

Groupes de paroles (secteur Luçon) organisés par l'Association France Alzheimer. Séances d'échanges pour les aidants familiaux animés par Rachel VIGOUROUX, Psychologue en Gériatrie de France Alzheimer Vendée et un(e) bénévole de l'association. Prochaines séances de 14h à 16h : les Jeudis 20 Août et 15 Octobre 2015. Lieu des rencontres : CLIC Repér'âge 13 Allée Saint François - 85400 Luçon

Contact France Alzheimer Vendée 02 51 43 71 05

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Mail : France-alzheimer-vendee@orange.fr

Site : www.francealzheimer-vendee.org

La Maison Départementale des Adolescents (MDA)

La MDA est une structure ouverte où les adolescents et leurs parents peuvent se rendre librement, avec ou sans rendez-vous, gratuitement, pour obtenir des réponses à leurs préoccupations.

Contact MDA : 133 Boulevard Aristide Briand - La Roche-sur-Yon

Tél. : 02 51 62 43 33 ou N° Vert 0 800 810 885. Ouverture au public du lundi au vendredi de 12h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

Le dispositif sortir plus :

Cette aide, initialement appelée Chèque domicile liberté, généralisée sur tout le territoire a pour objectif de faciliter les déplacements des personnes de plus de 80 ans, retraitées (ou leur conjoint) d'une caisse de retraite complémentaire Arrco ou Agirc. L'aide est attribuée sans conditions de ressources, sous forme de chèques (CESU) permettant de payer les transports effectués par un prestataire agréé. Trois carnets de chèques d'une valeur de 150€ chacun peuvent être obtenus (soit 450€/an) à utiliser au cours de l'année civile et jusqu'à fin Janvier de l'année suivante. Une participation financière vous sera demandée (15€ pour le premier chèque, 20€ pour le second et 30€ pour le troisième). Cette aide est destinée pour les déplacements hors du domicile lorsqu'ils deviennent difficiles et qu'aucun proche n'est disponible. Les sorties peuvent être d'ordre utilitaire (visite chez un médecin, analyses médicales, courses, démarches administratives coiffeur, trajet pour la gare) ou de loisirs (promenade, spectacles, visite à des amis, des proches). Ces déplacements à pied ou au moyen d'un véhicule seront facilités grâce à un accompagnement par des professionnels de l'aide à domicile ou du transport accompagné, employés par des structures agréées, les déplacements en taxi ne relèvent pas de ce dispositif. Pour commander des chèques puis organiser vos sorties, téléphonez au 0 810 360 50.

Un conseiller Sortir Plus organisera avec vous votre sortie (date, horaire, durée) et contactera un professionnel d'une structure agréée par les caisses de retraite (si vous en connaissez un, vous pouvez le signaler au conseiller Sortir Plus). Le coût de la sortie calculé en fonction de la distance et du temps nécessaire, sera réglé au moyen du nombre de chèques nécessaires.

Chèques taxi :

Les personnes âgées de 70 ans et plus, résidant à leur domicile en Vendée, ayant une mobilité réduite ou n'ayant pas les moyens de transport nécessaires, peuvent bénéficier du dispositif de chèques taxi mis en place depuis plusieurs années par le Conseil Départemental.

- 10 chèques taxi d'une valeur de 10 € par année civile et par bénéficiaire à retirer en mairie sous conditions de ressources.

Pour les personnes reconnues handicapées, âgées de 20 à 75 ans, vivant à leur domicile et n'ayant pas les moyens de transport nécessaires, peuvent bénéficier du même dispositif de chèques taxi.

- 15 chèques taxi d'une valeur de 10 € par année civile et par bénéficiaire à retirer en mairie sous conditions de ressources.

En savoir plus Renseignements en mairie : 02 51 97 52 24

Le géocaching :

Un loisir à pratiquer seul, en famille ou entre amis. C'est quoi, le géocaching ? Le mot géocaching est une synthèse du préfixe GEO (d'origine grecque signifiant la Terre) et de CACHING (du verbe «to cache» en anglais signifiant ici l'action de cacher quelque chose). C'est une chasse aux trésors, le principe est le suivant: quelqu'un cache à un endroit déterminé une boîte étanche, dans laquelle il place un certain nombre d'objets. Au minimum, la boîte contiendra un «livre de bord» ou «logbook». Ensuite, à l'aide d'un récepteur GPS, il détermine les coordonnées exactes de la cachette, qu'il publie ensuite sur le site Internet www.geocaching.com. Ces coordonnées seront vues par d'autres personnes, qui, avec leur récepteur GPS ou Smartphone, iront à la recherche du «trésor caché» (la cache). S'ils trouvent la cache, ils signent le «logbook», et ont le droit de prendre un objet, à condition de le remplacer par autre chose. Ainsi, le contenu de la cache change continuellement. Venez découvrir les trésors vendéens.

L'Office de Tourisme d'Angles vous renseignera sur les parcours existants de notre région et pourra mettre à votre disposition un GPS en location au tarif de 3€ la ½ journée et 5€ la journée avec 200€ de caution.

Comment s'inscrire ? C'est simple, il vous suffit d'aller sur le site :

www.geocaching.com

Vous pouvez télécharger l'application Géocaching officielle gratuitement sur :

www.geocacheurs.fr

Et c'est parti pour l'aventure, partout en France mais également à l'étranger, plus de deux millions de géocaches sont répertoriés dans 222 pays sur les différents sites web communautaires dédiés à ce loisir.

Quelques conseils avant de partir :

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche et de suffisamment d'eau pour toute la famille. Emportez avec vous un crayon et de petits objets que vous pourrez échanger avec ceux déjà présents dans les boîtes. Tout au long de votre parcours soyez écoresponsables. A vous de jouer !

En savoir plus

geocaching.com, france-geocaching.fr, geocaching.be

SMT d'ANGLES et Monsieur Daniel NEAU (Maire de Saint Benoist sur mer)

Réglementation de l'usage du feu sur le département de la Vendée :

- Il est interdit à toute personne en tout lieu et en toute période, de jeter des allumettes, cigares, cigarettes ou autres matières incandescentes qui ne seraient pas complètement éteintes.

- En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage, en incinérateur ou à l'air libre, des déchets verts, produit par les ménages ou les collectivités territoriales est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

Seul le brûlage des végétaux, au titre de la prévention des risques sanitaires (végétaux infectés ou infestés ou espèces envahissantes et/ou allergènes) n'entre pas dans le cadre de cet arrêté.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont par ailleurs tenus d'éliminer leurs déchets verts par voies respectueuses de l'environnement : broyage sur place, apport en déchetterie dans les limites des volumes acceptés, valorisation directe ; leur brûlage est interdit. Le brûlage des végétaux sur pied est interdit. *Des dispositions particulières existent quant aux activités agricoles et forestières.

- L'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés à un usage privé ou public doivent respecter les dispositions du décret 2010-580 du 31 Mai 2010 et de son arrêté d'application (consultables sur le site de la Préfecture de la Vendée). Les spectacles pyrotechniques (concernant au moins 1 produit de catégorie 4), à titre public ou privé, doivent

être déclarés, au moins un mois avant la date prévue en mairie et à la préfecture (ou sous préfecture d'arrondissement). Toute activité d'emploi du feu ou activité générant des étincelles, pour toutes personnes et toutes professions est interdite en période de risque fort. On entend par période de risque fort toute période de l'année, classée ou non période rouge, pour laquelle l'existence d'un risque fort résulte des conditions climatiques (sécheresse, chaleur, vent...) constatées par les services compétents. Elle est décidée par arrêté préfectoral diffusé aux Maires du département et porté à la connaissance du public par les voies les plus adaptées.

Sanctions :

Conformément aux dispositions des articles 1382 et 1383 du code civil, les auteurs de feux ayant causé des accidents ou déclenché des incendies sont pleinement responsables, au civil et au pénal, même lorsque ces feux sont autorisés. Les contrevenants aux dispositions du règlement sanitaire départemental relatives aux brûlages des déchets et végétaux sont passibles d'une amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe en application de l'article 131-13 du code pénal. Les contrevenants aux dispositions générales et particulières sont passibles des sanctions prévues aux articles 322-5 à 322-11 du code pénal, s'ils ont provoqué la destruction, la dégradation ou la détérioration involontaire d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'incendie ou si celui-ci est à l'origine d'homicide ou de blessures.



Campagne «Tous champions du tri» :

5 conseils pour bien trier vêtements, linge et chaussures :



- 1- Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos vêtements et pièces de linge peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs.
- 2- Ne mêlez pas d'articles mouillés ou humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles.
- 3- Fermez bien le sac et évitez les sacs trop volumineux (au-delà de 50 litres).
- 4- Attachez les chaussures par paire pour éviter qu'elles ne se séparent.
- 5- N'hésitez pas à passer vos articles à la machine et à les sécher, pas besoin de les repasser.

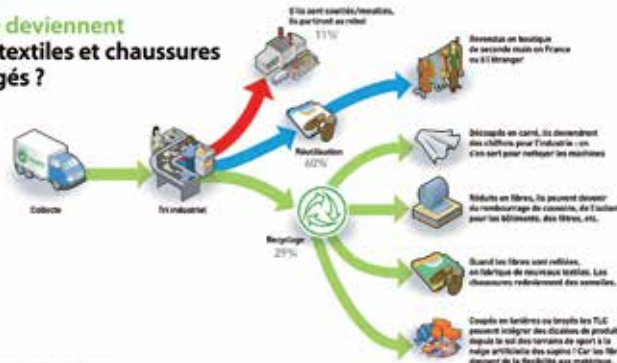
En savoir plus

Plus d'infos sur : www.lafibredutri.fr

5 visuels pour bien trier vêtements, linge et chaussures :



Que deviennent vos textiles et chaussures usagés ?





MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés...

14 février 2015
BROIS Bruno,
16 route de La Tranche
et **AUFFRET Fabienne,**
16 route de La Tranche

7 mars 2015
LEBOURCQ Tristan,
34 route de Moricq
et **HERVE Félicia,**
34 route de Moricq



NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents de...

17 février 2015
CLAVIER BRAC Thiago
8 route du Port de Moricq

2 mars 2015
SAUZEAU Gabrielle
9 rue Cyrano

5 mars 2015
VERLEE Zélie
10 rue des Ormes

13 avril 2015
BRICHET Louna
35 rue de La Rivoire



(Ne parviennent pas toujours en Mairie les avis de naissance des enfants des couples non mariés)

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles.

18 janvier 2015
GANDOUIN Jean
4 rue des Forges,
90 ans

26 janvier 2015
PILLON Georges
3 bis rue de La Brime,
79 ans

31 janvier 2015
BERTHELIN Rose
née AUBERT
48 bis rue Nationale,
91 ans

19 février 2015
BRARD Gabrielle
née BLANCHARD
EHPAD Louis Crosnier,
91 ans

20 février 2015
ROUSSELIN Claude
1 rue du Puits Gaillard,
86 ans

21 février 2015
CRIARD Thérèse
née BOURGET
EHPAD Louis Crosnier,
93 ans

1^{er} mars 2015
SALAUN Carmen
née WAETSCH
EHPAD Louis Crosnier,
96 ans

2 mars 2015
ORGERIT Pierrette
née GUIONNET
9 rue Marcel Lebois,
61 ans

5 mars 2015
TORCHUT Raymond
18 allée des Charmettes,
80 ans

24 mars 2015
BESNARD Denise
née RENAUD
25 rue du Champ du Puits,
79 ans

28 mars 2015
DENYS Alphonsine
née RONDELEZ
4 bis route de Fontaine,
80 ans

16 avril 2015
CARON Rachelle
née BAI
EHPAD Louis Crosnier,
90 ans

16 avril 2015
BLANDIN Solange
née LANDAIS
22 rue du Chemin de Fer,
98 ans

TRIBUNE

EXPRESSION LIBRE



Angles l'Avenir Ensemble

Fruit d'une volonté de répondre aux besoins des Anglois aussi bien pour les familles que pour les personnes âgées, le pôle social de la Dugeonnière doit prochainement accueillir ses premiers résidents.

Mais que reste-t-il du projet initial ? La micro-crèche issue du Contrat «Enfance Jeunesse» signé par la CCPM, validée par une étude réalisée pour le SYMPTAMM, ouvrant aux familles angloises un mode de fonctionnement très souple dans leurs choix et les horaires de fréquentation, a été abandonnée. Courant mars, le site de la commune d'Angles annonçait la création de deux micro-crèches sur le territoire de Moutiers les Mauxfaits (une de plus que le projet initial qui prévoyait une structure à Angles, Moutiers et La Boissière des Landes) et invitait les familles angloises intéressées à compléter un formulaire de pré-inscription ! La salle de réunion à destination des résidents du futur pôle social, créant un lieu de rencontre et de socialisation si utile, a elle aussi été abandonnée. Concernant la gestion de ces logements, elle a été confiée au bailleur «Vendée Logement». Solution qui ne garantit plus une attribution des logements aux Anglois et encore moins aux personnes âgées qui devaient être les premières bénéficiaires... Pour le vote des comptes administratifs 2014 et des budgets primitifs 2015 et sans communication de l'ensemble des documents budgétaires soumis au vote de vos élus avant la séance du conseil municipal, nous ne pouvions que nous abstenir et nous le déplorons... Sophie Grégoire et Bruno Sujevic. ■

Contact anglesavenirensemble@orange.fr

Angles Bleu Marine

Monsieur le Maire et son équipe ont des projets, ceci est bien. Mais pourquoi réalisent-ils certains projets sans en avoir débattu avec la commission concernée ? Nous découvrons la réalité seulement lors d'un conseil municipal. Il y a un manque de communication et de débat ! Les dépenses engagées depuis un an pour divers travaux et réceptions ont un coût dont nous n'en n'avons pas connaissance ! Quand nous disons nous, ce sont les administrés. Ils ont le droit d'être informés ! Nous proposons, pour information, que soient récapitulées dans le magazine, les dépenses survenues lors des 4 mois précédents. Si nous voulons de la transparence et de l'honnêteté, la seule solution est la communication. Des comptes clairs, nets et dévoilés feront de notre mandature une exemplarité auprès de la population.

Les élus de la liste Angles Bleu Marine, Michelle MERCIER et Richard HUNAUT restent à votre écoute. ■

Contact par mail : mercier_michelle@orange.fr
richardconseilmuni@free.fr

Points de tri sélectif

Stade, Clos de l'Abbaye, parking de la salle polyvalente de la Détente, rue de la Barboire (Moricq), Route des Motettes (derrière le cimetière)

Ramassage des ordures ménagères

Lundi (Angles sud), Mardi (Angles Nord). De Septembre à Mai : les semaines paires uniquement.

Dépôt des ordures ménagères en apport volontaire

Des colonnes spécifiques pour le dépôt de sacs d'ordures ménagères sont disponibles ZA des Motettes en face du cimetière et ZAC de la Dugeonnière 2 - Rue de l'Avenir. Ce service est payant et complémentaire à la collecte en porte à porte. Un badge ouvrant à un abonnement annuel (5 euros par an) est à retirer à la CCPM. Ce dispositif peut permettre aux résidents secondaires de déposer leurs sacs d'ordures ménagères au moment de leur départ et aux résidents permanents d'évacuer leurs déchets fermentescibles sans attendre la levée suivante moyennant une participation financière de 1,60€ par dépôt de sac, en plus de l'abonnement.

Horaires des déchetteries du Givre et St Vincent sur Graon

JOUR	ST VINCENT S/GRAON Carrefour des «Miotières»		LE GIVRE Route départementale 949	
	HIVER 16 septembre au 14 avril	ÉTÉ 15 avril au 15 septembre	HIVER 16 septembre au 14 avril	ÉTÉ 15 avril au 15 septembre
Lundi	de 9h à 12h	de 9h à 12h	de 14h à 17h	de 14h à 18h15
Mardi	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	de 9h à 12h	de 9h à 12h	de 14h à 17h	de 14h à 18h15
Jeudi	de 9h à 12h	de 9h à 12h	de 14h à 17h	de 14h à 18h15
Vendredi	de 9h à 12h	de 9h à 12h	de 14h à 17h	de 14h à 18h15
Samedi (réservé aux particuliers)	de 9h à 12h et de 14h à 17h	de 9h à 12h et de 14h à 18h	de 9h à 12h et de 14h à 17h	de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

Colonnes de collecte de vieux vêtements et chaussures

Elles sont disponibles au point de tri de la salle polyvalente de la Détente, du stade ainsi qu'au niveau de la ZAC de la Dugeonnière, entre la Boulangerie Bonnin et la station de lavage.

RECRUTEMENT

Sapeur-pompier, pourquoi pas VOUS ?

- Vous avez entre 18 et 50 ans ?
- Vous avez une activité qui vous libère du temps ?
- Envie d'action ?
- Envie de vous sentir utile ?
- Envie de développer de nouvelles compétences ?
- Envie de rejoindre une équipe motivée ?
- Envie de vous intégrer sur la commune ?

Contact **CENTRE DE SECOURS D'ANGLES**
Sergent Florence BOUVIER
Sapeur Maxence KLONOWSKI
06 43 20 43 92
07 86 25 83 05



MUNICIPAL

Mairie d'Angles

5 bis rue de la Garde 85750 Angles - Tel : 02 51 97 52 24
Fax : 02 51 97 50 73 - Mail : mairie@angles.fr
Horaires d'ouverture
Lundi : 9h/12h - 14h/16h30, Mardi : 9h/12h - 14h/16h30
Mercredi 9h/12h, Jeudi : 9h/12h - 14h/16h30
Vendredi 9h/12h - 14h/16h30, Samedi 9h/12h

Bibliothèque municipale

50 bis route de la Tranche sur Mer 85750 Angles - Tel : 02 51 97 57 87
Horaires d'ouverture :
- De Septembre à Juin : le Lundi de 10h à 11h30, le Mercredi de 14h à 18h et le Samedi de 15h à 17 h.
Fermée les jours fériés.
- Juillet et Août : le Mardi et le Vendredi de 9h30 à 12h.

Service Municipal du Tourisme d'Angles

Place du Champ de Foire 85750 Angles
Tel : 02 51 97 56 39 - Fax : 02 51 97 56 40
Site : tourisme@angles.fr
Horaires d'ouverture :
- Octobre à Mars : du Lundi au Samedi de 10h à 12h30.
Fermé les Dimanches et jours fériés.
- Avril, Mai, Juin, Septembre : du Lundi au Samedi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30. Dimanche et jours fériés : 10h à 12h30.
- Juillet et Août : Lundi au Samedi : 9h30 à 13h et 14h à 18h30. Dimanche et jours fériés : 9h30 à 13h.

Conseils municipaux :

retrouvez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux d'Angles sur le site : www.angles.fr



Accueil périscolaire et Centre de Loisirs «Méli Mélo»

Enfants de 3 à 11 ans. Séjours en été, sorties découvertes, activités manuelles, activités sportives, jeux de pistes, enquêtes policières... Direction : 06 37 39 64 31

Association locale ADMR du Service d'aide

Aide et accompagnement à domicile des personnes âgées handicapées. Garde d'enfants et ménage-repassage. Site : www.admr85.org/

- de Moutiers les Mauxfaits

9 Zone Artisanale La Poiraudière
85540 Moutiers les Mauxfaits
Tel : 02 51 98 99 46
Email : admr85@orange.fr
Permanences : lundi et mardi de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 8h30 à 12h30.

- d'Angles

5 rue de l'Avenir, ZAC de la Dugeonnière
85750 Angles - Tel : 02 51 29 13 69
Email : admrangles@orange.fr
Permanences : lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h, le mercredi de 13h30 à 17h.

Assistante Sociale

Permanence tous les jeudis de 9h15 à 12h15. RDV au 02 51 98 90 46

Communauté de Communes du Pays Moutierrois (CCPM)

2, Rue du Chemin de Fer
Moutiers les Mauxfaits
02 51 98 93 26 - Fax : 02 51 98 92 10
contact@paysmoutierrois.fr
www.paysmoutierrois.fr

Culte catholique

Presbytère de la Tranche sur Mer :
02 51 30 30 50
Françoise Bureau (paroisse d'Angles) :
06 62 82 12 69
www.doyenne-talmont.fr

Culte protestant

La Tranche sur Mer (Tous les dimanches à 9h en juillet et août uniquement) à la chapelle de La Terrière. Jean-Luc Barbier :
06 22 41 21 75

Ecoles

Ecole Publique Le Dauphin Bleu

2 rue Albert Deman
02 51 97 54 11- Fax : 02 51 97 59 68
ce.0850197c@ac-nantes.fr
<http://eppu-dauphinbleu-angles-85.ac-nantes.fr>

Ecole Privée Sainte Thérèse

42 rue Nationale - 02 51 97 52 76
ecoleprivéeangles85@wanadoo.fr
<http://ec85.ecolito.org>

EHPAD Louis Crosnier

1 route de la Tranche sur Mer
02 51 97 52 70 - Fax : 02 51 97 54 75
angles.ccas@orange.fr
Etablissement public d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. EHPAD public habilité à l'aide sociale. Capacité d'accueil totale : 70 résidents. Dispose d'une unité de vie pour personnes désorientées de 12 places (cantou).

Maison de l'emploi

2, Rue du Chemin de Fer
Moutiers les Mauxfaits
Christelle Troger : 02 51 31 42 69

Gendarmerie

115, Avenue M. Samson
La Tranche sur Mer - 02 51 30 30 11

Police municipale

Mairie : 02 51 97 52 24

La Poste

9 rue de la Garde
Numéro indigo : 36 31. Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
Fermée les mercredis et samedis après midi. Levée du courrier à 15h30

SAUR

Secteur Angles - ZA les Motettes
Centre de la Roche sur Yon
rue du Commerce
85033 la Roche sur Yon : 02 51 45 09 09

Secours catholique

Danielle WILLIOT : 06 72 98 51 11
Permanence le jeudi au local rue de la Dugeonnière de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.

Service de Portage de Repas à Domicile

Mairie : 02 51 97 52 24

Trésor Public

9 rue du Chemin de Fer
85540 Moutiers Les Mauxfaits
02 51 98 90 78
Depuis le 1/01/15 : accueil du public - du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - lundi après-midi de 13h30 à 16h.

URGENCES

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Appel d'urgence européen (portable) : 112

Médecin de garde : 02 51 44 55 66

Pharmacie de garde : 3237

Cabinet médical

10 ter, Rue du stade - 85750 Angles - 02 51 97 51 24

Docteur LE MOIGNIER

Lundi : Consultations libres de 8h à 12h. Consultations sur RDV de 17h à 18h30.
Mardi : Consultations sur RDV de 8h30 à 12h. Consultations sur RDV de 17h à 18h30.
Mercredi : Consultations sur RDV de 8h à 12h. Consultations sur RDV de 17h à 18h30.
Jeudi : Absent
Vendredi : Consultations sur RDV de 8h à 12h. Consultations sur RDV de 17h à 18h30.
Samedi : Consultations sur RDV de 8h à 12h.

Docteur SAUVAGNAC

Lundi : Consultations sur RDV de 14h30 à 18h30.
Mardi : Consultations sur RDV de 8h à 12h. Consultations sur RDV de 17h à 18h30.
Mercredi : Absent
Jeudi : Consultations libres de 8h à 12h. Consultations sur RDV de 17h à 18h30.
Vendredi : Consultations sur RDV de 8h à 12h. Consultations sur RDV de 17h à 18h30.
Samedi : Consultations sur RDV de 8h à 12h.
Le secrétariat est ouvert le lundi de 8h à 12h et de 14h à 17h, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 16h45. Pour toutes prises de rendez-vous, contactez le secrétariat pendant ces horaires d'ouvertures. Attention : Lors de la période estivale les horaires des médecins changent.

Cabinet d'Infirmières libérales

Mme SAINT PRIVE et Mme LEMERCIER

4 Place de l'Eglise.
Tous soins infirmiers. Permanence au cabinet du Lundi au Vendredi de 7h30 à 8h30. Visites à domicile 7/7
Tel 02 51 56 89 94 - www.infirmiere-angles.fr

Centre de santé infirmier ADMR

Association locale du Centre de Santé Infirmier d'Angles et Longeville sur Mer
5 rue de l'Avenir - ZAC de la Dugeonnière 2
85750 Angles - Tel : 02 51 97 55 32
Email : admrlangles@orange.fr
Permanence secrétariat : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

SSIAD (association locale ADMR)

secteur de Moutiers les Mauxfaits
9 Zone de la Poiraudière - 85540 Moutiers les Mauxfaits
Tél. 02 51 98 99 57 - Permanences secrétariat : mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 - ssiadmoutiers@wanadoo.fr
www.admr85.org
Le service de soins est une association qui emploie essentiellement des aides soignants intervenant au domicile des clients pour assurer des soins d'hygiène et de confort. Ils sont encadrés par des infirmières coordinatrices, responsables du service.

Clinique vétérinaire

Dr Loussert et Dr Lansmant-Loussert

10 rue de l'Avenir - ZAC La Dugeonnière II
02 51 97 52 26 - Fax : 02 51 97 59 28
clinvet.angles@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h.
(Consultation sur RDV - Urgences 24h/24)

CLIC Repèr'âge

13 allée St François - 85400 LUÇON - 02 51 28 45 45

Chirurgien-dentiste

Joëlle Levesque

4, Rue de l'Avenir - Zone de la Dugeonnière
85750 Angles - 02 51 27 49 63

Dentiste

Evelyne Chavergnac

5 route de la Roche sur Yon - 85750 Angles - 02 51 97 51 64

Masseur-Kinésithérapeute

Alain Douillard

7 ter rue Nationale - 85750 Angles
02 51 28 64 79 - 06 81 98 74 02 - douillard.alain@neuf.fr

Cabinet de Kinésithérapie-Ostéopathie

H. Boileau, S. Loizeau, L. Malcorpi

Rue du Commerce - ZAC de la Dugeonnière 85750 Angles
02 51 97 53 39

Pédicure

Caroline Cotel

7 ter, rue Nationale - 85750 Angles - 06 84 07 05 94

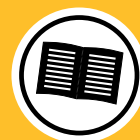
Pharmacie

Boivineau-Halley

26 rue Nationale - 85750 Angles - 02 51 97 54 45

Hôpitaux publics

Olonne sur Mer : 4 rue Jacques Monod : 02 51 21 85 85
La Roche sur Yon : Les Oudairies : 02 51 44 61 61
Luçon : 41 rue Renaud : 02 51 28 33 33



Tout l'été :

Marchés

Tous les mercredi et dimanche matin du 1^{er} Juillet au 31 Août.
Place du Champ de Foire.

Visites commentées

De l'Eglise, de la Tour de Moricq et de l'Octroi 



Attention ! Cette liste n'est pas exhaustive. En effet, lors de la conception de notre magazine, la programmation des animations est encore en cours d'élaboration. (expositions, spectacles, vide greniers, balades contées...). Programme disponible à l'Office de Tourisme et sur le site internet : www.tourisme.angles.fr

Samedi 20 Juin 1^{ère} Edition

Fête du Sport

Organisée par la municipalité et les associations sportives anglaises. Challenge sportif ouvert à tous. Inscription sur place.

■ 14h à 17h30 - Clos de la Chenillée et salle omnisports - Gratuit



Dimanche 21 Juin

Concert de la Chanterelle

■ 19h - Clos du Champ de Foire.
Repli à la salle du Théâtre en cas de mauvais temps

Samedi 27 et Dimanche 28 Juin

Foire exposition des artisans et commerçants d'Angles

■ 10h à 18h - Clos du Champ de Foire

Dimanche 28 Juin

Vide greniers

Organisé par le Service Municipal du Tourisme

■ 8h à 18h - Centre bourg

Samedi 4 Juillet

La nuit des Eglises «Spiritualité et Peintures»

(visite de l'église et de la crypte, illuminations, temps de prières, chants, exposition de peintures etc....)

■ Dès 19h - Eglise Notre Dame des Anges - Gratuit

Mardi 14 Juillet

Fête Nationale

■ Dès 17h - Place du Champ de Foire.
Bar et grillades par le Syndicat de la Chasse. Repli à la salle de la Détente en cas de mauvais temps

Vendredi 17 Juillet

Marché de nuit

■ Dès 19h - Centre bourg

Mardi 21 Juillet

Concert de musique classique avec l'ensemble «Harmonia» (flûte, violon, guitare).

■ 21h - Eglise Notre Dame des Anges - Participation libre

Mercredi 22 Juillet

Festi'village

avec le groupe The Dennis Hopper's.

■ Dès 19h - Centre bourg. Soirée organisée en collaboration avec les restaurateurs d'Angles.

Samedi 25 Juillet



Nouveau

Bal des pompiers

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

■ Dès 19h - Tour de Moricq.

Jeudi 30 Juillet

Concert « Stars de demain »

Organisé par Evasion Prod

■ 21h - Clos du Champ de Foire. Bar et crêpes par la Chanterelle anglaise

Mardi 4 Août

Fête des Peintres et des sculpteurs

Organisée par l'association « Peindre à Angles »

Invité d'honneur : NAJEAN (sculpteur sur bois)

■ 10h à 19h - Centre bourg

Mercredi 5 Août

Soirée guinguette

en collaboration avec les restaurateurs d'Angles

■ Dès 19h - Centre bourg

Vendredi 7 Août

Marché de nuit

■ Dès 19h - Centre bourg

Vendredi 14 Août

Fête estivale

■ Dès 17h - Place du Champ de Foire. Repli à la Salle Polyvalente de la Détente en cas de mauvais temps

Du Mardi 18 Août au Dimanche 20 Septembre

Exposition « Angles 1915 »

Chez Mr Goutard 3 Place de l'Eglise à Angles

■ Août : du dimanche au jeudi de 10h à 12h

■ Septembre : mercredi et samedi de 10h à 12h.

*Ouverture exceptionnelle pour les journées du patrimoine : samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10h à 12h et de 15h à 17h30

Mercredi 19 et jeudi 20 Août

One woman show : «A suivre»

avec Isabeau de R. Organisé par la compagnie du Grand Cirier.

■ 20h30 - Théâtre Municipal - Tarif : 20 €

[Réservation](#) [Service Municipal du Tourisme - 02 51 97 56 39.](#)

Samedi 5 Septembre

Forum des associations

■ 9h-13h - Salle Polyvalente de la Détente anglaise

Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre

Journées du patrimoine

(découverte historique du centre bourg d'Angles et de la Tour de Moricq)

[Renseignements](#) [Service Municipal du Tourisme - Gratuit.](#)